

Ville de ROYAN

Séance du 30 Avril 1963

OBJET :

Le trente Avril mil neuf cent soixante trois, à 20 h 30 le Conseil Municipal de Royan s'est réuni en séance ordinaire au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de M. Hubert MEYER, Maire, d'après convocations faites le 26 Avril 1963

ETAIENT PRESENTS : MM. MEYER, MATRAS, BRENUSSEAU, ROCHEDEREUX, MOUCHOT GUILLAUD, LAFUSSE, BISCAYE, MONGRAND, BERLAND, FONTANILLE, FLAHAUT, REIX, POUGET, GACHET, NARTEAU, BUJARD, GALLAND

Représenté : M. LANOUE par M. MATRAS

Les conseillers présents forment la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 29 du Code Municipal procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. BUJARD ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Assurance responsabilité civile, Maire, Adjointe et personnel - Solde de l'exercice 1962.-

La Compagnie d'assurance chargée de couvrir la responsabilité civile du Maire, des Adjointe et du personnel, a fait parvenir une quittance se rapportant à la police 0741202 et s'élevant à la somme de I.394 frs 23 représentant le solde dû au titre de l'exercice 1962.

Cette dépense n'a pu être prise en compte sur le dernier exercice. Il y a lieu maintenant d'en opérer le règlement sur le budget de 1963.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la quittance présentée en vue de ce règlement,  
Vu l'avis favorable de la Commission Plénière  
du 26 Avril 1963,

DECIDE

de mandater sur le chapitre I, article 5 des dépenses du budget primitif 1963, intitulé " assurance responsabilité civile du Maire, Adjointe et Personnel", la somme de I.394 frs 23 ( mille trois cent quatre vingt quatorze francs vingt trois centimes) correspondant au solde dû au titre de l'exercice 1962 à la Cie "L'Europe" représentée par M. Pierre OBERLEN, 16 Avenue Maryse Bastié à Royan, CCP 760.25 à Bordeaux.

Fait et délibéré à ROYAN, les mêmes jour, mois et an que dessus  
Ont signé au registre MM. les Membres présents à la séance

Pour extrait conforme au registre

Pour le Maire  
Adjoint Délégué



*Matras*

Mairie MATRAS



APPROUVÉ

ROCHEFORT-MER, le

4-4 SEPT 1963

4-4 SEPT 1963

*[Signature]*